Infirmiers

Vous souhaitez travailler comme infirmière ou infirmier en Allemagne ? Informez-vous ici sur vos possibilités professionnelles.

Sur cette page

- Travailler comme infirmier en Allemagne
- Vos missions dans le secteur des soins
- Qui peut exercer comme infirmier en Allemagne ?
- Ai-je besoin d'un visa pour travailler comme infirmier ?
- Recherche d'emploi : programmes et agences de recrutement
- Commencer dans les soins : les étapes clés

Travailler comme infirmier en Allemagne

Grâce aux bonnes conditions de vie en Allemagne, une grande partie de la population bénéficie d'une bonne santé jusqu'à un âge avancé. Avec une espérance de vie qui augmente et le vieillissement de la société ainsi qu'un nombre de jeunes entrant dans la vie active qui continue de diminuer, la demande de personnel soignant augmente, tout comme celle des soins médicaux de base. Certes, l'Allemagne dispose d'un **système de santé stable**, mais le personnel soignant est plus demandé et plus important que jamais. Les hôpitaux, les établissements de soins de longue durée et d'autres établissements de santé sont toujours à la recherche de personnel soignant disposant de niveaux de qualification différents pour couvrir le besoin croissant dans les métiers de la santé et des soins. Le besoin continuera probablement à augmenter au cours des prochaines années. Depuis longtemps, le personnel soignant international représente un pilier important des cliniques et des établissements de soins allemands. Ainsi, de plus en plus d'équipes multiculturelles travaillent dans les établissements de santé allemands.

Souhaitez-vous intégrer le **système de santé** allemand et travailler dans des équipes multiculturelles au sein de nombreux établissements en Allemagne ? Découvrez ici comment entamer une carrière pleine d'avenir dans le secteur des soins !

Vos missions dans le secteur des soins

En tant que membre du personnel soignant, vous vous occupez de personnes de tous âges à tout moment de leur vie. En Allemagne, le titre professionnel d'infirmier ou d'infirmière (« Pflegefachfrau/-mann » ou « Pflegefachperson ») englobe désormais les soins de santé et les soins infirmiers, les soins pédiatriques et les soins aux personnes âgées.

Le personnel soignant peut travailler dans les domaines suivants :

- Soins aigus en milieu hospitalier (p. ex. hôpital)
- Soins de longue durée en milieu hospitalier (p. ex. établissement de soins)
- Soins ambulatoires (soins ambulatoires au domicile des particuliers)
- Rééducation médicale (ambulatoire et stationnaire)
- Soins palliatifs (ambulatoires et stationnaires)

Vos tâches dans le domaine des soins comprennent l'observation, le conseil, l'encadrement et les soins autonomes de patients dans un environnement stationnaire ou ambulatoire. En fonction de votre spécialisation et de vos qualifications, il vous faudra également documenter et évaluer les mesures de soins, exécuter les prescriptions médicales et assister les médecins lors de leurs interventions. Parallèlement, en tant que personnel soignant, vous êtes une personne de contact compétente pour les proches.

En Allemagne, les activités de soins de base représentent une part importante du travail quotidien des infirmiers et infirmières. Ces tâches ne sont pas confiées aux proches ou seulement aux aides-soignantes et

aides-soignants, mais aussi, dans une large mesure, aux infirmiers et infirmières. Les activités de soins de base comprennent les soins corporels, l'alimentation, la mobilité, la promotion de l'autonomie et les mesures préventives (prophylaxie).

Vidéo : Exemple de réussite dans les soins infirmiers en Allemagne

Chiffres sur le personnel soignant en Allemagne

1,8 millions

de personnes employées dans le secteur des soins sont assujetties à l'assurance sociale. 20 % d'entre elles sont de nationalité étrangère.

Environ 31 000

emplois dans des établissements de soins sont inoccupés.

Qui peut exercer comme infirmier en Allemagne ?

En Allemagne, les métiers des soins font partie des professions réglementées. Pour travailler de façon permanente en Allemagne dans les métiers des soins, vous avez besoin d'une autorisation d'exercice qui est délivrée par l'État. En général, les exigences formelles suivantes doivent donc être remplies pour pouvoir travailler en tant qu'infirmière ou infirmier en Allemagne :

- **Diplôme reconnu :** le diplôme d'infirmier ou d'infirmière que vous avez obtenu dans votre pays d'origine doit être **reconnu** en Allemagne. Vous avez alors deux possibilités : vous pouvez soit faire procéder à une évaluation de l'équivalence sur la base de vos documents de formation, soit y renoncer et suivre directement une **mesure de compensation**. Dans la première option, l'autorité compétente vérifie, sur la base de ses documents, si votre qualification est équivalente aux diplômes allemands. Le diplôme allemand d'infirmier ou infirmière (« Pflegefachfrau/-mann » ou « Pflegefachperson ») est considéré comme la **profession de référence**. Si votre diplôme présente des différences avec la formation allemande, vous pouvez passer un examen de connaissances ou suivre un stage d'adaptation pour prouver un niveau de connaissances équivalent. La deuxième option vous permet de signer volontairement une

déclaration de renonciation à l'évaluation de l'équivalence, ce qui vous donne directement la possibilité de suivre une mesure de compensation. Cela vous permet de raccourcir la procédure et de réduire les frais administratifs. Toutefois, les qualifications que vous avez déjà acquises (p. ex. les formations continues) et votre expérience professionnelle ne seront alors pas prises en compte. De ce fait, l'examen de connaissances ou le stage d'adaptation peut être plus important que s'il avait été établi dans le cadre de l'évaluation de l'équivalence. Avant de prendre votre décision, vous avez le droit de vous faire conseiller. Le **Service central pour la reconnaissance professionnelle** (Zentrale Servicestelle Berufsanerkennung - ZSBA) peut vous conseiller gratuitement sur la renonciation à l'évaluation de l'équivalence. La demande de reconnaissance professionnelle s'effectue auprès de l'autorité compétente du **land** où vous devriez avoir votre emploi. La reconnaissance allemande qui y est délivrée est valable dans toute l'Allemagne.

- **Connaissances suffisantes de l'allemand :** pour la reconnaissance, vous avez besoin de connaissances au niveau B2 minimum selon le **Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECRL)**.
- **Aptitude médicale :** avec un certificat, vous devez prouver que vous êtes physiquement et mentalement en bonne santé et que vous êtes apte à exercer le métier d'infirmière ou infirmier. Il peut s'agir d'un justificatif correspondant de votre pays d'origine ou d'un certificat médical délivré en Allemagne.
- **Aptitude personnelle / fiabilité :** pour montrer votre fiabilité, vous avez besoin d'un justificatif prouvant votre impunité. Selon la situation, vous devez présenter un extrait de casier judiciaire (Führungszeugnis) ou un certificat de bonne conduite (Certificate of Good Standing) de votre pays d'origine ou un extrait de **casier judiciaire de la police allemande**.

Pour la reconnaissance professionnelle, la nationalité n'est pas déterminante, mais plutôt le pays où le diplôme a été obtenu. Les infirmiers et infirmières provenant de l'UE ou de l'AELE obtiennent généralement une reconnaissance automatique de leur qualification étrangère. Vous trouverez toutes les informations relatives à la reconnaissance professionnelle, à la vérification, à une subvention pour les frais relatifs à la **procédure de reconnaissance**, aux stages d'adaptation et aux autorités compétentes allemandes sur le portail d'information du gouvernement allemand relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles étrangères **« Anerkennung in Deutschland »** qui est disponible en plusieurs langues ou dans notre **rubrique relative à la reconnaissance**.

Conseils possibles depuis l’étranger

Dans le cadre du projet **ProRecognition** également, les infirmiers et infirmières qualifié(e)s à l’étranger sont conseillées sur la reconnaissance professionnelle.

Ai-je besoin d’un visa pour travailler comme infirmier ?

En tant que ressortissante ou ressortissant d'un État membre de l'UE ou de l'**AELE**, vous n’avez pas besoin de **visa** ou de **permis de séjour** pour travailler en Allemagne. Les ressortissantes ou ressortissants d’autres pays ont besoin d’un permis de séjour pour exercer une activité professionnelle en Allemagne. Dans la rubrique « Visa », vous en apprendrez davantage sur le **visa de travail pour les travailleurs qualifiés**.

Pas de carte bleue européenne pour le personnel infirmier

Veuillez noter que la **carte bleue européenne** ne s’applique pas au personnel infirmier.

Avez-vous demandé la reconnaissance de votre qualification étrangère et le service de reconnaissance en Allemagne a constaté qu’il vous manque des qualifications pour la reconnaissance complète ? Alors, informez-vous pour savoir si le **visa pour la reconnaissance des qualifications professionnelles étrangères** représente éventuellement une option pour vous.

Si vous n’avez pas encore demandé la reconnaissance de votre qualification, vous pouvez également entamer la procédure après votre arrivée en Allemagne et obtenir déjà pendant ce temps un **titre de séjour** pour exercer d’autres activités. La condition préalable est que vous puissiez justifier d’une **qualification professionnelle** étrangère avec une durée de formation d’au moins deux ans ou d’un diplôme étranger de

l'enseignement supérieur. Ce diplôme de l'enseignement supérieur ou cette qualification professionnelle doit être reconnu(e) par l'État dans lequel il/elle a été obtenu(e). Par ailleurs, vous devez déjà avoir un contrat de travail allemand et votre employeur doit conclure avec vous ce que l'on appelle un partenariat de reconnaissance. Vous devez également apporter la preuve de connaissances en allemand de niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Vous trouverez des informations détaillées dans la rubrique « **Visa pour l'emploi dans le cadre d'un partenariat de reconnaissance** ».

Si votre diplôme d'infirmier ou d'infirmière n'est pas reconnu, vous pouvez également demander une reconnaissance en tant qu'aide-soignante ou aide-soignant. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans la rubrique « **Aides-soignants** ».

Entrer en Allemagne avec la Carte des opportunités pour chercher un emploi

Vous souhaitez chercher un employeur qui vous convient en Allemagne ? Dans certaines conditions, vous pouvez venir en Allemagne avec la **carte des opportunités** pour rechercher un emploi.

Recherche d'emploi : programmes et agences de recrutement

Il existe quelques **projets** intéressants qui vous offrent des possibilités particulières pour travailler en Allemagne comme infirmière ou infirmier venant de l'étranger. Cependant, le chemin vers l'emploi en Allemagne ne doit pas nécessairement passer par un programme de recrutement. Vous trouverez **ici** de plus amples informations pour les personnes intéressées par l'immigration.

Informations sur les agences de recrutement

Si vous envisagez de chercher un soutien supplémentaire dans le processus d'immigration vers l'Allemagne, vous trouverez des informations de base sur les intermédiaires privés et publics en Allemagne dans la rubrique **« Agences de recrutement »**.

Projets de recrutement de l'État

Commencer dans les soins : les étapes clés

Vos perspectives de carrière : avec notre **Quick-Check**, vous pouvez vérifier vos possibilités pour travailler et vivre en Allemagne.

Commencez le processus de reconnaissance : dans notre rubrique « **Reconnaissance** », vous saurez tout sur la reconnaissance des qualifications étrangères.

Posez votre candidature maintenant : trouvez un emploi adapté parmi nos **offres d'emploi « Make it in Germany »** et profitez de nos conseils pour réussir votre **candidature** en Allemagne.

Langue allemande : obtenez des conseils importants dans la rubrique « **Apprendre l'allemand** » pour savoir comment et où apprendre l'allemand au mieux ! La plateforme « IMED-KOMM » propose un cours en ligne complet **« Allemand pour infirmiers étrangers et infirmières étrangères »**. Par ailleurs, il existe également l'application gratuite **« Ein Tag Deutsch in der Pflege »** (Une journée d'allemand dans le domaine des soins) du réseau IQ avec des scénarios réels et des exercices de communication.

Plus d'informations sur le web

Ministère fédéral de l'Économie et de la Protection du Climat (BMWE)

Informations sur l'économie des soins en Allemagne

Agence fédérale pour l'emploi (BA)

Description brève sur le métier d’infirmier et d‘infirmière (formation professionnelle)
Description brève sur le métier d’infirmier et d‘infirmière (formation universitaire)
Description brève sur le métier d’infirmier et d‘infirmière pour personnes âgées

Reconnaissance en Allemagne

Reconnaissance des formations suivies à l'étranger dans le domaine de la santé et des soins infirmiers

Conseil allemand d'aide aux personnes âgées – Fondation Wilhelmine-Lübke (KDA)

Label de qualité « Faire Anwerbung von Pflegekräften » (recrutement équitable de personnel soignant)
Informations sur la migration professionnelle dans le secteur des soins en Allemagne
Advantages of Choosing a Certified Recruitment Agency

Réseau IQ

Aperçu de la procédure de reconnaissance et d’entrée en Allemagne pour le personnel soignant
E-Learning (gratuit) dans le secteur de la santé à partir du niveau B1 de KLiQG | HSNR

NETZWERK Unternehmen integrieren Flüchtlinge

Fiche de vocabulaire pour les professionnels de santé (en anglais, espagnol, français, portugais)
Fiche de vocabulaire pour d'autres professions et langues

Imprimer la page

URL: https://www.make-it-in-germany.com/fr/travailler-en-allemagne/recherche-emploi-candidature/metiers-recherches/infirmiers
Date: 2026-10-27 15:48:32 GMT